

## COMPTABILITE

Durée de l'épreuve : 4 heures - Coefficient : 1,5

**Document autorisé :**

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

**Matériel autorisé :**Aucun matériel n'est autorisé. En conséquence, tout usage d'une calculatrice est **INTERDIT** et constituerait une fraude (le sujet est adapté à cette interdiction).**Document remis au candidat :**Le sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11, dont **1 annexe à rendre**.**Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à votre disposition***Le sujet se présente sous la forme de cinq dossiers indépendants*

Page de garde .....	page 1
Présentation du sujet .....	page 2
DOSSIER 1 : Opérations courantes ..... ( 4,5 points) .....	page 2
DOSSIER 2 : TVA..... ( 2,5 points) .....	page 2
DOSSIER 3 : Travaux d'inventaire..... ( 7 points) .....	page 3
DOSSIER 4 : Tableau de financement ..... ( 3 points) .....	page 4
DOSSIER 5 : Seuil de rentabilité ..... ( 3 points) .....	page 5

*Le sujet comporte les annexes suivantes***DOSSIER 1**

Annexe 1 : Opérations courantes de l'entreprise GUICHERON en juin 2005 ..... page 6

**DOSSIER 2**Annexe 2 : Extrait de la balance de la SARL MANTAVIE au 31 janvier 2005 ..... page 7  
Annexe A : Déclaration CA3 de TVA (à rendre avec la copie) ..... page 11**DOSSIER 3**Annexe 3 : Extrait du Plan Comptable Général ..... page 7  
Annexe 4 : Extrait de la balance avant inventaire au 31 décembre 2005 de la SARL DORIAN.....page 7  
Annexe 5 : Informations relatives aux constructions de la SARL DORIAN ..... page 8  
Annexe 6 : Informations relatives aux stocks de la SARL DORIAN après inventaire ..... page 8  
Annexe 7 : Informations relatives aux créances clients de la SARL DORIAN ..... page 8**DOSSIER 4**

Annexe 8 : Tableaux I et II des emplois et des ressources de la société DIANE ..... page 9

**DOSSIER 5**

Annexe 9 : Coûts de la société AHGOURI ..... page 10

**L'annexe A est fournie en un seul exemplaire, il ne sera pas distribué d'exemplaires supplémentaires.****AVERTISSEMENT**

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement dans votre copie.

## SUJET

**Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.  
Toute information calculée devra être justifiée.  
Les écritures comptables devront comporter les numéros et les noms des comptes et un libellé.**

Le cabinet comptable « B2M CONSEIL » vous emploie en tant que collaborateur stagiaire. M. Charles, expert-comptable, souhaite tester vos connaissances. Il vous confie cinq dossiers indépendants.

### DOSSIER 1 - OPERATIONS COURANTES

L'entreprise GUICHERON est spécialisée dans la fabrication d'articles de maroquinerie de haut de gamme. Elle est soumise à la TVA au taux normal sur la totalité de son chiffre d'affaires. Son activité de production est réalisée en France, ses ventes s'effectuent dans le cadre d'une distribution sélective au niveau international.

#### TRAVAIL A FAIRE

**A l'aide de l'annexe 1, comptabiliser au journal de l'entreprise GUICHERON les opérations relatives au mois de juin 2005.**

### DOSSIER 2 - TVA

La SARL MANTAVIE est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de jouets en matière plastique. Toutes les opérations effectuées par cette société sont soumises au taux normal de TVA.

#### TRAVAIL A FAIRE

**A l'aide de l'annexe 2 :**

- 1. Indiquer pourquoi la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) figure dans les comptes de la classe 4 (comptes de tiers) et non dans les comptes de la classe 6 (comptes de charges).**
- 2. Compléter la déclaration de TVA CA3 (annexe A à rendre avec la copie).**
- 3. Enregistrer au journal de la SARL MANTAVIE, à la date du 31 janvier 2005, l'écriture d'enregistrement de la déclaration de TVA.**

La SARL DORIAN est une entreprise à dominante industrielle qui réalise également des opérations commerciales. Elle a été créée le 1<sup>er</sup> septembre 2003. Son exercice comptable coïncide avec l'année civile.

Vous êtes chargé(e) de présenter les écritures d'inventaire au 31 décembre 2005 ; pour cela vous disposez des éléments et informations nécessaires dans les annexes numérotées de 3 à 7.

### TRAVAIL A FAIRE

#### **A. Définitions**

A l'aide de l'annexe 3 :

1. Préciser ce que recouvre l'expression « utilisation déterminable » dans la définition d'un actif amortissable donnée par le Plan comptable général.
2. Donner la définition des différentes approches de la valeur énoncées par le Plan comptable général :
  - valeur résiduelle
  - valeur nette comptable
  - valeur actuelle.

#### **B. Constructions**

A l'aide des annexes 4 et 5 :

1. Enregistrer au journal l'écriture de terminaison de la construction du nouvel entrepôt.
2. Enregistrer au journal l'écriture relative aux amortissements de ce nouvel entrepôt.

#### **C. Stocks**

A l'aide des annexes 4 et 6 :

1. Énoncer le principe comptable qui conduit à constater les dépréciations sur les stocks.
2. Enregistrer au journal de l'entreprise DORIAN, stock par stock, toutes les écritures nécessaires au 31 décembre 2005.

#### **D. Créances clients**

A l'aide de l'annexe 7 :

Enregistrer au journal de l'entreprise DORIAN, client par client, toutes les écritures nécessaires au 31 décembre 2005.

*NB : seuls les règlements effectués durant l'exercice 2005 ont été enregistrés.*

## DOSSIER 4 - TABLEAU DE FINANCEMENT

Votre responsable de mission doit remettre au dirigeant de la société DIANE SA, un bilan concernant la situation financière de cette société. Dans cette perspective, il vous remet le tableau de financement de l'exercice comptable 2005 (annexe 8) de la société DIANE SA.

### TRAVAIL A FAIRE

A l'aide de l'annexe 8 :

1. Indiquer si le fonds de roulement net global s'est dégradé ou amélioré au cours de l'exercice 2005 en précisant l'évolution constatée en 2005.
2. A quoi peuvent correspondre :
  - les 250 k€ qui figurent dans le poste « Augmentation des autres capitaux propres » du tableau I au cours de l'exercice 2005 ;
  - les 100 k€ du poste "Cession ou réduction d'immobilisations financières" du tableau I.
3. Indiquer le montant et la nature de la variation nette des dettes financières au cours de l'exercice 2005.
4. Indiquer, à l'aide du tableau II, si les postes « Stocks », « Dettes fournisseurs » et « Disponibilités » du bilan ont augmenté ou diminué au cours de l'exercice 2005.
5. Indiquer si le besoin en fonds de roulement d'exploitation a augmenté ou diminué en 2005.
6. Indiquer les moyens dont dispose l'entreprise pour diminuer le montant du besoin en fonds de roulement d'exploitation.
7. A quoi peuvent correspondre :
  - les 780 k€ pour l'exercice 2005 du poste « Variation des autres créditeurs » qui figurent dans le tableau II ;
  - les 615 k€ pour l'exercice 2005 du poste « Dégagement net de fonds de roulement » qui figurent dans le tableau II.
8. Commenter, en quelques lignes, l'évolution de la trésorerie de l'entreprise en 2005.

## DOSSIER 5 - SEUIL DE RENTABILITE

La société AHGOURI est spécialisée dans la fabrication de prêt à porter féminin. En 2005, elle a créé un nouveau chemisier nommé « LOLA » qu'elle commercialise en France et à l'étranger.

Pour la fabrication de ce modèle, un atelier spécial de production a été créé avec deux chaînes de fabrication, l'une travaillant pour le modèle vendu en France et l'autre pour le modèle exporté. Cette organisation permet de considérer chaque chaîne comme un centre de coût séparé (*annexe 9*).

### TRAVAIL A FAIRE

Pour l'année 2005 :

1. Présenter le compte de résultat de chaque produit (chemisiers France, chemisiers exportés) en distinguant les éléments variables et les éléments fixes.

*NB : le calcul de la marge sur coût variable sera effectué en valeur absolue et en pourcentage.*

2. Calculer pour chaque produit le seuil de rentabilité :

- en valeur,
- en nombre de chemisiers.

## ANNEXE 1

### **Opérations courantes de l'entreprise GUICHERON en juin 2005**

L'entreprise GUICHERON est soumise au régime réel et au taux de TVA de 19,60 % pour l'ensemble de ses activités.

Le 1<sup>er</sup> juin : Facture n° FA378 reçue des « Tanneries réunies » pour l'achat de cuir.

- Brut : 5 000 € HT
- Remises de 4 % et de 2 %
- Port forfaitaire 330 € HT
- Règlement à 30 jours fin de mois

Le 3 juin : Facture n° F4651 reçue du fournisseur David pour l'acquisition d'une machine à commande numérique.

- Prix d'achat : 45 800 € HT
  - Transport : 1 700 € HT
  - Montage et installation : 2 500 € HT
- Un chèque de 4 000 € a été versé à titre d'acompte le 10 mai 2005. L'écriture correspondant à cet acompte a été correctement enregistrée.

Le 5 juin : Retour au fournisseur « Tanneries réunies » de cuir présentant un défaut. Ce retour concerne la facture FA378 du 1<sup>er</sup> juin. Montant brut du retour 200 € HT.

Le 9 juin : Facture n° FV1515 adressée au client Maurice, franchisé établi au Japon.

- Sacs à main : 36 000 € HT

Le 12 juin : Facture n° FA406 reçue du fournisseur « Cuirs et peaux » pour l'achat de croûte de cuir.

- Brut : 6 000 € HT
  - Remise de 5 %
  - Escompte de 2 %
  - Port débours 167,44 € TTC (dont 27,40 € de TVA)
  - Déduction d'une avance de 1 500 €
- Règlement sous huitaine

Le 15 juin : Escompte d'une lettre de change relevé magnétique à échéance du 30 juillet 2005 pour un montant total de 28 700 €.

Les conditions sont les suivantes :

- Intérêts 215,25 €
- Commissions 12,5 € HT
- TVA 2,45 €

Le 18 juin : Facture d'avoir n° AV56 reçue des « Tanneries réunies » concernant le retour du 5 juin. La facture comporte également un rabais de 2 % calculé sur le montant net des peaux conservées.

Le 19 juin : Chèque bancaire n° 427 établi en règlement de la facture n° FA406 du fournisseur « Cuirs et peaux ».

Le 24 juin : Facture n° F1512 relative à l'acquisition d'un nouvel équipement informatique auprès de la société A.M.S. qui a également procédé à sa mise en service.

L'ensemble comprend les éléments suivants :

- L'ordinateur utilisé comme serveur du réseau informatique : 3 100 € HT
- Le logiciel réseau indissocié : 1 300 € HT
- Le câblage : 2 600 € HT

Le 28 juin : Facture n° F38 reçue de la société LOGAP pour l'acquisition de nouveaux logiciels d'application :

- Logiciel de gestion de stock : 1 794,00 € TTC (dont TVA 294,00 €)
- Logiciel de comptabilité : 2 990,00 € TTC (dont TVA 490,00 €)

## ANNEXE 2

### Extrait de la balance au 31 janvier 2005 de la SARL MANTAVIE

N° des comptes	Intitulés des comptes	Mouvements		Soldes	
		Débit	Crédit	Débiteurs	Créditeurs
445200	TVA due intracommunautaire		5 194,00		5 194,00
445620	TVA déductible sur immobilisations	1 715,00		1 715,00	
445660	TVA déductible sur autres biens et services	69 587,00	4 116,00	65 471,00	
445670	Crédit de TVA à reporter	1 547,00		1 547,00	
445710	TVA collectée	10 976,00	136 122,00		125 146,00
601100	Achats de matières premières - France	201 750,00	11 680,00	190 070,00	
601120	Achats de matières premières - Union Européenne	26 500,00		26 500,00	
609100	RRR obtenus sur achats de matières premières		9 320,00		9 320,00
701100	Ventes de produits finis - France	31 000,00	694 500,00		663 500,00
701120	Ventes de produits finis - Union Européenne		54 250,00		54 250,00
701200	Ventes de produits finis hors Union Européenne		243 075,00		243 075,00
709100	RRR accordés sur ventes de produits finis - France	25 000,00		25 000,00	

*NB : Tous les clients de l'Union Européenne ont communiqué leur numéro d'identification intra-communautaire.*

## ANNEXE 3

### Extrait du Plan comptable général

#### Article 322-1

1 - Un actif amortissable est un actif dont l'utilisation par l'entité est déterminable.

...

## ANNEXE 4

### Extrait de la balance avant inventaire au 31 décembre 2005 de la SARL DORIAN

N° des comptes	Intitulés des comptes	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
145	Amortissements dérogatoires		10 600,00
2131	Bâtiments	65 000,00	
2154	Matériel industriel	134 000,00	
2711	Titres immobilisés	53 750,00	
2313	Constructions en cours	28 500,00	
2971	Dépréciations des titres immobilisés autres que les TIAP – Droit de propriété		8 750,00
355	Stocks de produits finis	28 680,00	
371	Stocks de marchandises	8 650,00	
395	Dépréciations des stocks de produits finis		2 340,00
411	Clients	125 458,65	
416	Clients douteux	20 690,80	
4712	Compte d'attente – Crédit		53 092,00
491	Dépréciations des comptes de clients		6 150,00
503	Valeurs mobilières de placement - Actions	75 750,00	
5903	Dépréciations des valeurs mobilières de placement - Actions		1 400,00

## ANNEXE 5

### Informations relatives aux constructions de la SARL DORIAN

- 1) Le solde du compte « 2131 – Bâtiments » figurant dans l'annexe 3 comprend uniquement l'entrepôt qui a été acquis à la création de la SARL DORIAN.
- 2) Le nouvel entrepôt dont la construction avait commencé en août 2004 s'est terminée le 31 mars 2005. Au 31 décembre 2004, il n'y avait qu'une seule construction en cours régulièrement constatée en comptabilité. Le montant total de la construction achevée s'élève à 83 720 € TTC (dont TVA : 13 720 €).
- 3) La durée de consommation des avantages économiques attendus de ces entrepôts est de vingt ans. Leur valeur résiduelle n'est ni significative ni mesurable. La SARL DORIAN utilise le mode d'amortissement linéaire.

## ANNEXE 6

### Informations relatives aux stocks au 31 décembre 2005, après inventaire, de la SARL DORIAN

- Produits finis : stock évalué à 32 900 €. Dans ce stock, un lot d'une valeur de 6 000 € présente un léger défaut de fabrication qui lui fait perdre 20 % de sa valeur.
- Marchandises : stock évalué à 5 800 €. Dans ce stock, un lot acheté en septembre 2005, évalué à 1 600 €, a subi une avarie qui lui fait perdre les trois quarts de sa valeur.

## ANNEXE 7

### Informations relatives aux créances clients de la SARL DORIAN

- 1) Le détail des créances douteuses est le suivant :

Clients	Créances au 31/12/2004	Dépréciations au 31/12/2004	Règlements reçus en 2005	Observations et renseignements complémentaires au 31 décembre 2005
BENJAMIN	TTC : 10 166,00 HT : 8 500,00 TVA : 1 666,00	2 550,00	TTC : 2 631,20 HT : 2 200,00 TVA : 431,20	Règlement reçu en 2005 pour solde. Client insolvable.
SALOME	TTC : 16 146,00 HT : 13 500,00 TVA : 2 646,00	3 600,00	TTC : 2 990,00 HT : 2 500,00 TVA : 490,00	Règlement reçu en 2005. Porter la provision à 60 % de la créance.
<b>Totaux</b>	<b>TTC : 26 312,00</b>	<b>6 150,00</b>	<b>TTC : 5 621,20</b>	

- 2) Le client CORINNE dont la créance s'élève à 23 920,00 € TTC (dont 3 920 € de TVA) est en situation de redressement judiciaire; le syndic nous a informés que la créance ne serait recouvrable qu'à concurrence de 30 %.
- 3) Le client GABRIEL, considéré comme insolvable en 2004, a envoyé un chèque bancaire le 20 novembre 2005 de 2 392,00 € (dont TVA : 392,00 €); seule l'écriture suivante a été passée :

512 4712	20/11/2005 Banque Compte d'attente – Crédit <i>GABRIEL, son chèque n° ... créance irrécouvrable de 2004</i>	2 392,00	2 392,00
-------------	--	----------	----------

**ANNEXE 8**

**Tableaux de financement de la société DIANE SA**

**Tableau I des emplois et des ressources (en k€)**

Emplois	Exercice 2005	Ressources	Exercice 2005
Distributions mis en paiement au cours de l'exercice	400	Capacité d'autofinancement de l'exercice	3 125
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		Cessions ou réductions de l'actif immobilisé :	
Immobilisations incorporelles	125	Cessions d'immobilisations :	
Immobilisations corporelles	4 500	- incorporelles	375
Immobilisations financières	750	- corporelles	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	50	Cessions ou réductions d'immobilisations financières	100
Réductions de capitaux propres (réduction de capital, retraits)	-	Augmentation des capitaux propres :	
Remboursement de dettes financières	1 575	Augmentation de capital ou apports	-
		Augmentation des autres capitaux propres	250
		Augmentation des dettes financières	2 550
<b>Total des emplois</b>	<b>7 400</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>6 400</b>
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)		Variation du fonds de roulement net global (emploi net)	1 000

**Tableau II des emplois et des ressources (en k€)**

Variation du fonds de roulement net global	Exercice 2005		
	Besoins 1	Dégagement 2	Solde 2 - 1
<b>Variations « Exploitation » :</b>			
Variation des actifs d'exploitation :			
Stocks et en-cours	275		
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	25		
Créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	450		
Variation des dettes d'exploitation :			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		50	
Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes d'exploitation		575	
<b>Totaux</b>	<b>750</b>	<b>625</b>	
<b>A. Variation nette « Exploitation »</b>			<b>(125)</b>
<b>Variation « Hors exploitation » :</b>			
Variation des autres débiteurs	40		
Variation des autres créditeurs		780	
<b>Totaux</b>	<b>40</b>	<b>780</b>	
<b>B. Variation nette « Hors exploitation »</b>			<b>740</b>
<b>TOTAL A + B :</b>			
Besoins de l'exercice en fonds de roulement			
<i>Ou</i>			
Dégagement net de fonds de roulement dans l'exercice			<b>615</b>
<b>Variation « Trésorerie » :</b>			
Variation de disponibilités		100	
Variation de concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		285	
<b>Totaux</b>		<b>385</b>	
<b>C. Variation nette « Trésorerie »</b>			<b>385</b>
<b>Variation du fonds de roulement net global (Total A+B+C) :</b>			
<b>Emploi net</b>			-
<i>Ou</i>			
<b>Ressource nette</b>			<b>1 000</b>

## ANNEXE 9

### **Coûts de la société AHGOURI**

Pour 2005, les frais de production se décomposent comme suit :

- Main d'œuvre directe : 15 € / heure pour chaque chaîne.
- Coût du tissu utilisé : 10 € / mètre.
- Frais indirects de fabrication par an : 4 000 000 € pour l'ensemble de l'atelier dont 75 % pour la chaîne « France » et 25 % pour la chaîne « Export ».
- Il faut deux heures de main d'œuvre directe et 1,5 m de tissu pour fabriquer un chemisier sur chacune des chaînes.

Durant l'année 2005, l'atelier « LOLA » a produit 400 000 chemisiers dont 300 000 sur la chaîne « France » et 100 000 chemisiers sur la chaîne « Export ». Les quantités fabriquées ont été intégralement vendues.

Par ailleurs les frais administratifs et commerciaux se sont élevés à 3 150 000 € dont 2 250 000 € affectés aux chemisiers vendus en France et 900 000 € affectés aux chemisiers exportés.

A ces charges, il convient d'ajouter les frais d'introduction sur les marchés étrangers : 6 € par chemisier exporté.

Le chemisier est vendu 70 € en France et 90 € à l'étranger.

*NB : Les frais indirects de fabrication sont des frais fixes. Toutes les autres charges sont des charges variables.*

